

Pour qui ?

L'Éducation Thérapeutique du Patient s'adresse à toute personne ayant une maladie chronique (diabète, maladies cardiovasculaires...), quels que soient son âge, le type, le stade ou l'évolution de la maladie.

Combien ça coûte ?

La participation aux ateliers d'éducation thérapeutique est **gratuite**. Seuls l'activité physique adaptée et l'atelier cuisine nécessitent une participation.

Par qui ?

Les séances d'éducation thérapeutique sont proposées par des professionnels de santé du territoire de Lorient / Quimperlé formés en éducation thérapeutique et participant régulièrement à des actions de formation à l'éducation thérapeutique du patient.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER
À UN PROGRAMME
D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE ?

CONTACTEZ-NOUS

 02 97 87 70 33

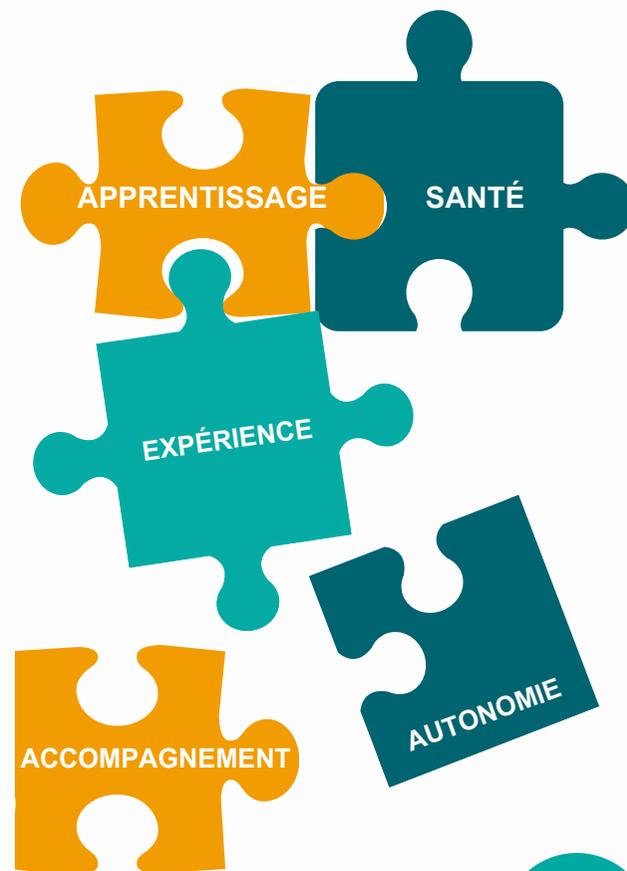
coordination-etp@capautonomiesante.bzh

 7 rue Léo Lagrange
56600 LANESTER

www.capautonomiesante.bzh



L'ÉDUCATION
THÉRAPEUTIQUE
VOUS CONNAISSEZ ?



L'Éducation Thérapeutique du Patient, Qu'est ce que c'est ?

L'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) est une démarche d'accompagnement tout au long de votre vie avec la maladie pour vous aider à devenir autonome, prendre soin de vous et intégrer les soins et les traitements dans votre vie quotidienne.

Pour quoi faire ?

L'Éducation Thérapeutique du Patient participe au maintien et/ou à l'amélioration de votre qualité de vie. Elle vous permet d'acquérir une meilleure connaissance de votre corps, de votre maladie, et de votre traitement. Elle vous accompagne dans l'identification des complications.

L'Éducation Thérapeutique c'est aussi un temps de partage avec des professionnels de santé et des autres patients sur : la vie avec la maladie, ses conséquences dans votre vie personnelle, sociale et/ou professionnelle.



L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT S'ORGANISE EN 4 ÉTAPES :



1 Le diagnostic éducatif ou le bilan éducatif partagé :

1

C'est un temps d'échanges pour faire un point sur vos besoins en santé.

4 L'évaluation :

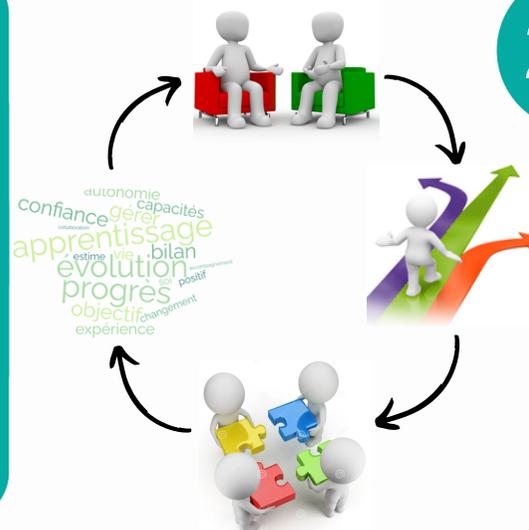
4

Un bilan de votre activité est régulièrement effectué avec un professionnel de santé permettant d'actualiser le bilan éducatif partagé et de vous proposer de nouvelles actions de suivi et d'accompagnement.

2

Définition d'un programme personnalisé :

Un accord est établi entre vous et le professionnel sur les compétences et objectifs que vous souhaitez acquérir au cours du programme.



3 Les ateliers collectifs et individuels :

3

Vous participerez aux ateliers de votre choix sur différentes thématiques : diététique, activité physique, stress et émotions...

